

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

dans les bibliothèques publiques
québécoises – ÉDITION 2025

Année de référence : 2024



Conception, analyse et rédaction : Anne Malloch,
Association des bibliothèques publiques du Québec

Source des données : données disponibles sur StatBib, recueillies dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques (Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Ministère de la Culture et des Communications du Québec), et données recueillies directement par le Réseau BIBLIO de l'Estrie, le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, le Réseau BIBLIO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Réseau BIBLIO de la Montérégie, le Réseau BIBLIO des Laurentides, le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie et le Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Graphisme et mise en page : Steve Poutré DGA

ISBN 978-2-925575-06-1
ISSN 2819-6856

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
© Association des bibliothèques publiques du Québec, 2025
© Réseau BIBLIO du Québec, 2025

Table des matières

Présentation du Portrait	4
Portée du Portrait	5
Typologie des régions	6
Indicateurs BiblioQUALITÉ	8
Résultat global	10
Acquisitions	12
Superficie	16
Places assises	18
Ressources humaines	20
Résultat global	21
Employées et employés ETC	22
Techniciennes et techniciens ETC	23
Bibliothécaires ETC	24
Gratuité des services	25
Portrait comparatif des provinces canadiennes à population similaire 2022	27
Glossaire	29
À propos de l'Association des bibliothèques publiques du Québec	31
À propos du Réseau BIBLIO du Québec	31

Présentation du Portrait

Le *Portrait des investissements dans les bibliothèques publiques québécoises* révèle les efforts déployés pour donner à nos bibliothèques les moyens d'atteindre l'excellence, autant dans leurs collections que dans les services essentiels offerts à la population.

Le Portrait se découpe en cinq sous-sections correspondant aux cinq indicateurs évalués dans le cadre du programme BiblioQUALITÉ, soit :

- dépenses d'acquisition,
- heures d'ouverture,
- superficie,
- places assises
- ressources humaines.

Pour chacune des sections, un odomètre offre une représentation visuelle du résultat obtenu pour la province du Québec. Un graphique en barres permet de comparer les résultats pour la province avec ceux des années précédentes.

Deux indicateurs additionnels composent la section « Gratuité des services » : la gratuité de l'abonnement pour les résidents et l'abolition des frais de retard. Ces indicateurs reflètent la capacité des bibliothèques à rejoindre l'ensemble du public, indépendamment de ses moyens financiers. Des graphiques en barres permettent de comparer les résultats des régions à ceux de la province.

Afin de représenter les réalités vécues par les bibliothèques publiques selon le type de régions où elles se trouvent, il a été choisi de recourir à la typologie des régions administratives utilisées par l'Institut de la statistique du Québec. Cette typologie est présentée de façon détaillée à la page 6. Grâce à cette typologie, il est plus aisé de dégager des constats et d'orienter des recommandations.

À cet effet, un tableau détaille les résultats obtenus pour chaque type de région administrative en comparaison avec le résultat provincial obtenu, en plus de présenter les moyennes et les écarts. Le tableau comprend aussi, pour chaque indicateur, le nombre actuel de ressources investies. Il présente la cible pour atteindre l'excellence, c'est-à-dire un investissement de qualité afin de générer des retombées positives pour les citoyennes et citoyens. L'investissement requis pour atteindre l'excellence est finalement présenté.

Portée du Portrait

Le Portrait couvre 95,2 % de la population québécoise desservie par les bibliothèques publiques. Il a été réalisé à partir des données disponibles pour les bibliothèques membres des organisations suivantes :

- Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ),
- Réseau BIBLIO de l'Estrie,
- Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches,
- Réseau BIBLIO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine,
- Réseau BIBLIO de la Montérégie,
- Réseau BIBLIO des Laurentides,
- Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie,
- Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Municipalités non comptabilisées

Les données de certaines villes ou municipalités membres de ces organisations n'étaient pas disponibles pour être compilées. Il s'agit de Huntingdon, North Hatley et Brompton.

Il est important de noter que certains Réseaux BIBLIO régionaux n'ont pas encore complété leur adhésion au programme. Il n'a donc pas été possible d'inclure dans ce Portrait les données de l'ensemble des villes et municipalités du Québec. Au courant des prochaines années, il est prévu que le Portrait recense l'ensemble des données des bibliothèques québécoises.

Typologie des régions

Le *Portrait des investissements dans les bibliothèques publiques québécoises* utilise la typologie des régions administratives utilisées par l'Institut de la statistique du Québec dans son document d'analyse *Les bibliothèques publiques québécoises en 2022*¹.

Il y a quatre types de régions administratives :

Régions centrales

Les **régions centrales** englobent les régions administratives suivantes :

- Capitale-Nationale (03)
- Montréal (06)

Elles sont nommées ainsi parce qu'elles comprennent les grands centres que sont Montréal et Québec.

Régions intermédiaires

Les **régions intermédiaires** correspondent aux municipalités se trouvant dans les régions suivantes :

- Mauricie (04),
- Estrie (05),
- Outaouais (07),
- Centre-du-Québec (17).

Régions périphériques

Les **régions périphériques** aux grands centres correspondent aux régions de :

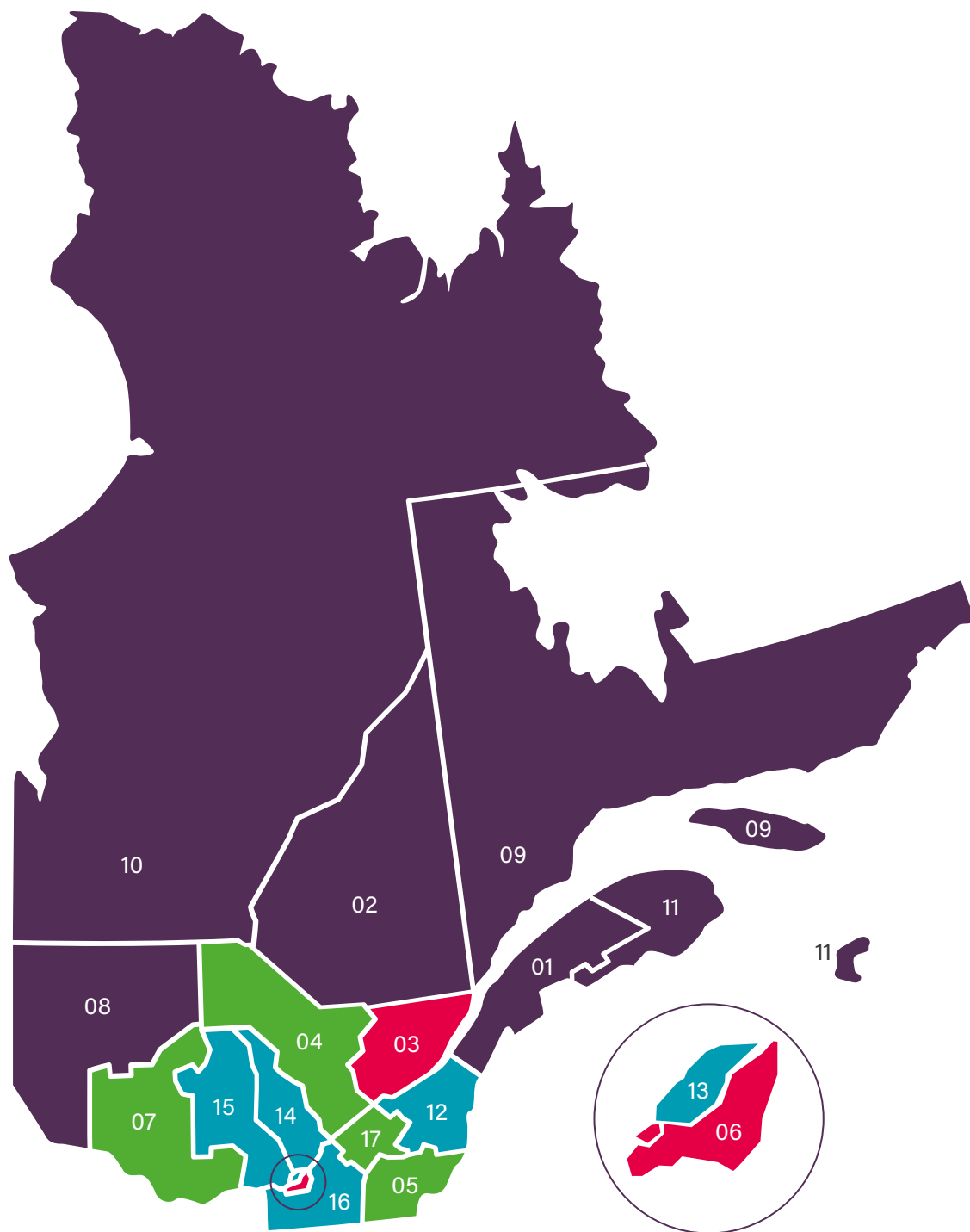
- Chaudière-Appalaches (12),
- Laval (13),
- Lanaudière (14),
- Laurentides (15),
- Montérégie (16).

Régions éloignées

Les municipalités situées dans les **régions éloignées** se trouvent loin des grands centres urbains que sont Montréal et Québec. Il s'agit des régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent (01),
- Saguenay– Lac-Saint-Jean (02),
- Abitibi-Témiscamingue (08),
- Côte-Nord (09),
- Nord-du-Québec (10)
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11).

¹ MARCEAU, Sylvie (2024). « Les bibliothèques publiques québécoises en 2022 », *Optique culture*, [En ligne], no 99, décembre, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, p. 1-38.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bibliotheques-publiques-quebecoises-2022.pdf>



- Régions centrales
- Régions périphériques
- Régions intermédiaires
- Régions éloignées

Indicateurs BiblioQUALITÉ

Les indicateurs utilisés pour le Portrait proviennent du programme BiblioQUALITÉ qui reconnaît, de manière objective et durable, les efforts d'investissement faits dans les bibliothèques publiques par chaque municipalité membre de l'ABPQ ou d'un Réseau BIBLIO.

BiblioQUALITÉ repose sur une série d'indicateurs quantifiables, issus des Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec (lignesdirectricesbiblioquebec.ca), et attribue un pointage à chaque indicateur pour évaluer le niveau atteint par la bibliothèque.

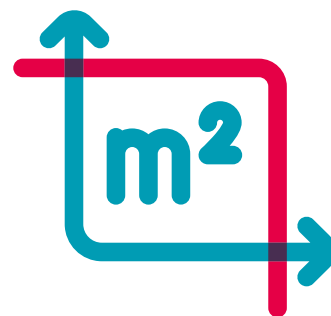
Partout au Québec, les municipalités œuvrent à améliorer le cadre de vie de leurs communautés en participant activement à l'offre de services, notamment ceux des bibliothèques publiques. L'objectif est que l'atteinte du plus haut niveau d'évaluation devienne une motivation constante pour l'amélioration continue des services offerts aux citoyennes et citoyens.



Dépenses d'acquisition



Heures d'ouverture



Superficie adéquate



Ressources humaines



Places assises

Au Québec, en 2023, on recensait

1 034
bibliothèques publiques

96,7%

des Québécoises et Québécois avaient
accès à une bibliothèque
dans leur municipalité

266

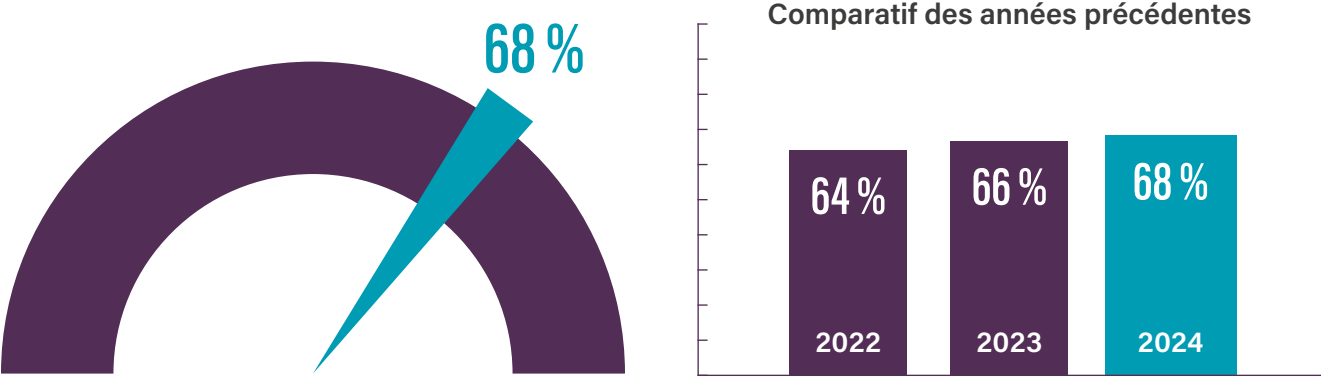
municipalités n'offraient pas de
services de bibliothèque publique
à leurs citoyennes et citoyens

Ce faisant, **3,3%**

des Québécoises et Québécois n'avaient
pas accès à une bibliothèque
dans leur municipalité

² Données de 2023. Statistiques générales des bibliothèques publiques, par région administrative et pour l'ensemble du Québec. Source(s) : Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). <https://statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec/tableau/statistiques-generales-bibliotheques-publiques-par-region-administrative-ra-et-ensemble-quebec>

Résultat global



Le résultat global pour la province du Québec s’est amélioré de 2 % entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau
Province du Québec	68 %	n/a	3
01-Régions centrales	71 %	3 %	4
02-Régions périphériques	70 %	2 %	4
03-Régions intermédiaires	64 %	-4 %	3
04-Régions éloignées	64 %	-4 %	3

RÉSULTATS PAR INDICATEUR

Acquisitions

Les bibliothèques publiques ont la responsabilité de cultiver le goût de la lecture chez les citoyennes et citoyens. Les bibliothèques doivent ainsi développer et renouveler leurs collections sur une base régulière afin de les garder actuelles et en bon état.

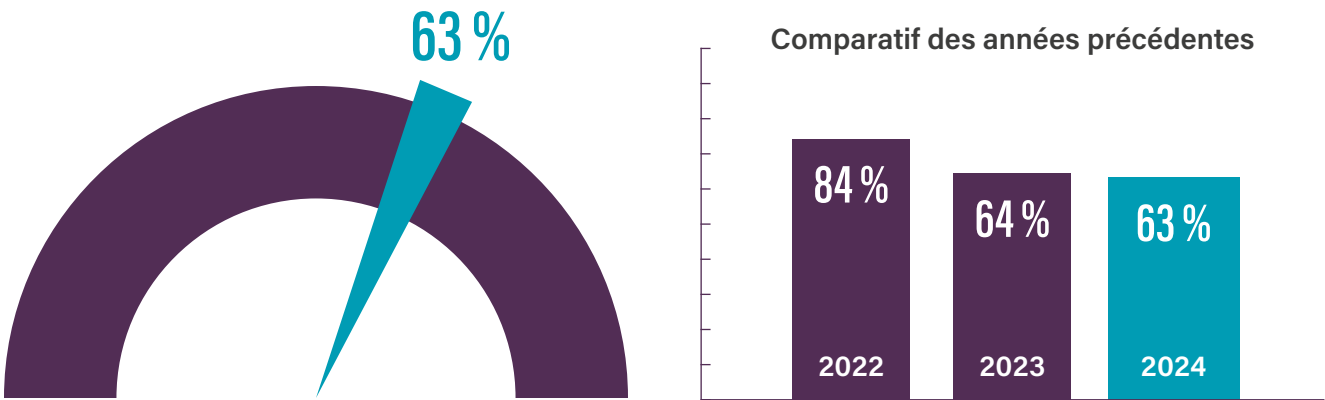
Il est donc primordial d'assurer un bon taux de rafraîchissement des collections et d'investir dans une grande diversité de contenus culturels.

Comment est calculé l'indicateur « Acquisitions » ?

- Les acquisitions sont calculées en fonction du nombre d'acquisitions de livres imprimés pour l'année (les livres numériques et les documents audiovisuels sont exclus du calcul).³
- Le taux de rafraîchissement d'une collection se calcule en prenant le nombre de documents acquis dans une année, divisé par le nombre de documents présents dans la collection, exprimé en pourcentage.
- Les calculs sont basés sur un taux de rafraîchissement annuel de 9 %, tel que recommandé dans les Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec.

³ Conformément aux *Lignes directrices des bibliothèques publiques du Québec*, le calcul des acquisitions ne tient pas compte du nombre de livres numériques ni du nombre de documents audiovisuels acquis en cours d'année. Cette exclusion est attribuable au fait que certains réseaux de bibliothèques possèdent une collection numérique centralisée. Il est donc difficile d'évaluer les collections numériques, puisqu'il n'est pas possible de calculer quelle portion d'une collection numérique appartient à quelle bibliothèque (ou ville ou arrondissements).

Acquisitions



Le résultat pour les acquisitions pour la province du Québec s’est dégradé de 1% entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Acquisitions (livres imprimés)	Cible (livres imprimés)	Investissement requis
Province du Québec	63 %	n/a	4	1 322 148	2 125 717	803 569 livres
01-Régions centrales	65 %	2 %	4	404 966	672 737	267 771 livres
02-Régions périphériques	66 %	3 %	4	600 130	971 843	371 713 livres
03-Régions intermédiaires	57 %	-6 %	3	183 557	303 102	119 545 livres
04-Régions éloignées	59 %	-4 %	3	133 495	178 036	44 540 livres

Au Québec, en 2024, il aurait fallu acheter 803 569 livres imprimés de plus dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d’excellence afin d’offrir des collections vivantes et en bon état aux citoyennes et citoyens.

Heures d'ouverture par semaine

Les bibliothèques publiques doivent être accessibles aux citoyennes et citoyens selon un horaire d'ouverture étendu, adapté aux heures de plus grande disponibilité de la population.

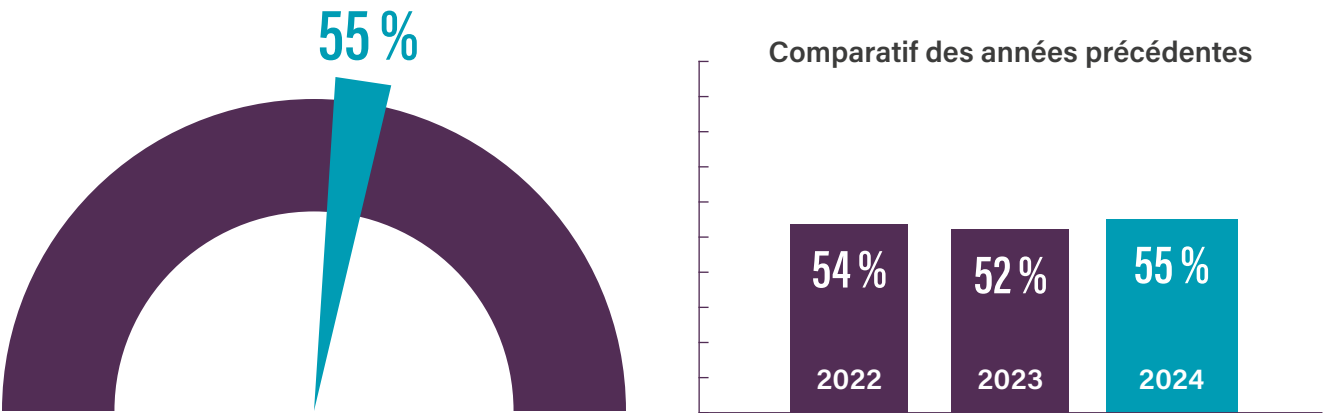
Les heures d'ouverture des bibliothèques publiques doivent donc être flexibles et étendues pour garantir l'accessibilité de leurs services à toutes les citoyennes et citoyens.

L'horaire des bibliothèques publiques doit prendre en compte les disponibilités des citoyennes et citoyens et ainsi offrir des périodes d'ouverture pendant la journée (matinée et après-midi), en soirée et la fin de semaine, et ce, tout au long de l'année.

Comment est calculé l'indicateur « Heures d'ouverture par semaine » ?

- Le calcul des heures d'ouverture s'effectue en utilisant le total des heures d'ouverture par semaine ainsi que le nombre de points de services.
- Les heures d'ouverture par semaine des bibliothèques centrales sont additionnées aux heures d'ouverture par semaine des bibliothèques annexes ou succursales, puis divisées par le nombre total de bibliothèques (centrales, annexes et succursales).

Heures d'ouverture par semaine



Le résultat pour les heures d'ouverture pour la province du Québec s'est amélioré de 3 % entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Heures d'ouverture	Cible (heures)	Investissement requis
Province du Québec	55%	n/a	2	19 527	27 481	7 954 heures
01-Régions centrales	58%	3%	3	5 149	5 840	691 heures
02-Régions périphériques	62%	7%	3	9 288	12 581	3 294 heures
03-Régions intermédiaires	46%	-9%	2	3 069	5 225	2 155 heures
04-Régions éloignées	46%	-9%	2	2 021	3 835	1 814 heures

Au Québec, en 2024, les bibliothèques publiques auraient dû être ouvertes 7 954 heures de plus par semaine pour atteindre le niveau d'excellence afin de garantir l'accessibilité des services aux citoyennes et citoyens.

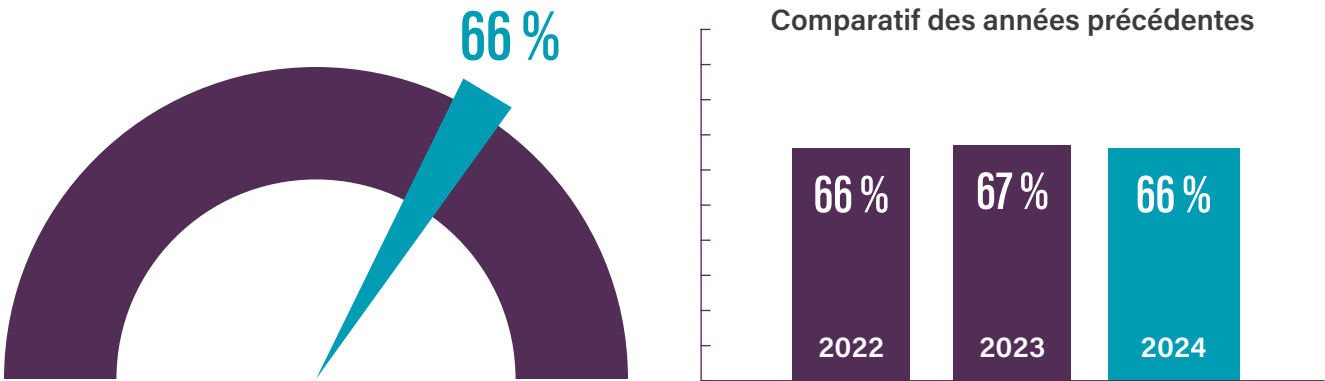
Superficie

La superficie de la bibliothèque a une incidence directe sur sa capacité à développer des espaces adaptés aux différentes clientèles, à offrir des collections variées et à proposer des activités diverses à la population (formations, conférences, etc.) ainsi que sur le nombre de places assises et de postes de consultation. La superficie d'une bibliothèque doit s'adapter à l'évolution de la population desservie afin d'assurer un espace adéquat pour la prestation de services de qualité.

Comment est calculé l'indicateur « Superficie »

- La superficie est calculée en mètres carrés pour l'ensemble des points de service de la bibliothèque.

Superficie



Le résultat pour la superficie pour la province du Québec s’est dégradé de 1% entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Superficie (m²)	Cible (m²)	Investissement requis
Province du Québec	66 %	n/a	3	418 453	594 420	175 967 m²
01-Régions centrales	69 %	3 %	3	138 501	175 244	36 744 m²
02-Régions périphériques	64 %	-2 %	3	176 594	273 745	97 151 m²
03-Régions intermédiaires	65 %	-1 %	3	59 186	92 464	33 277 m²
04-Régions éloignées	75 %	9 %	3	44 172	52 967	8 795 m²

Au Québec, en 2024, il manquait 175 967 m² dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d’excellence afin de garantir l’espace nécessaire pour loger les collections, avoir assez de places assises et permettre une circulation fluide des citoyennes et citoyens lors de leurs visites.

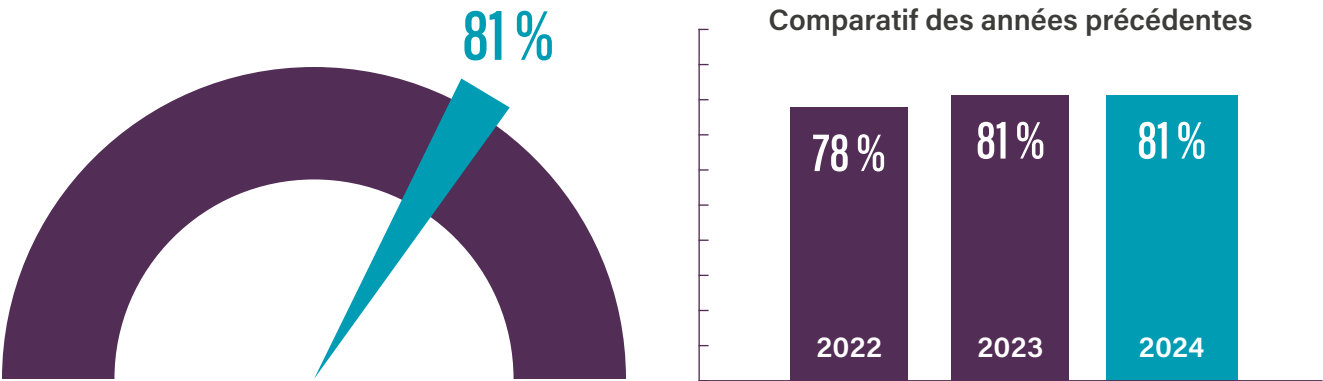
Places assises

La bibliothèque est un endroit social, un troisième lieu qui permet aux citoyennes et citoyens de se retrouver afin d'échanger et de tisser des liens. Le nombre de places assises est un indicateur de grande importance, puisqu'il reflète la volonté de permettre à la communauté d'occuper l'espace-bibliothèque.

Comment est calculé l'indicateur « Places assises »

- Le calcul des places assises est modulé en fonction de la taille de la population desservie.
- Sont comptabilisés dans les places assises : les fauteuils, les postes pour le travail individuel et ceux pour le travail en collaboration de même que les postes informatiques pour le public et ceux dans les salles de groupe, de formation, de création, etc.
- Sont exclues des places assises : les places dans un auditorium et dans les salles de conférence ainsi que celles réservées au personnel.

Places assises



Le résultat pour les places assises pour la province du Québec est demeuré stable entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Places assises	Cible (places)	Investissement requis
Province du Québec	81%	n/a	4	38 943	52 638	13 695 places
01-Régions centrales	89%	8 %	5	13 136	17 674	4 538 places
02-Régions périphériques	81%	0 %	4	16 531	22 618	6 087 places
03-Régions intermédiaires	76%	-5 %	4	5 485	8 137	2 652 places
04-Régions éloignées	82%	1 %	4	3 791	4 209	418 places

Au Québec, en 2024, il manquait 13 695 places assises dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d'excellence permettant aux citoyennes et citoyens de profiter confortablement des services de leur bibliothèque.

Ressources humaines

Le personnel des bibliothèques publiques est au cœur des services offerts aux citoyennes et citoyens. Les bibliothèques doivent être dotées de ressources humaines formées et en quantité suffisante pour bien répondre aux besoins des usagères et usagers.

Le nombre d'employées et employés doit correspondre aux besoins de la population en fonction de sa taille (nombre d'habitantes et habitants), du nombre de points de service, des heures d'ouverture de la bibliothèque, etc.

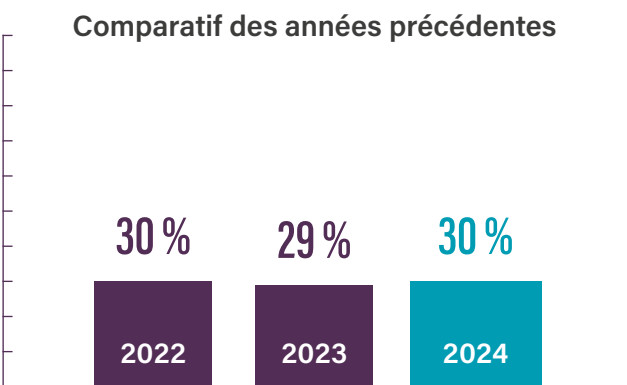
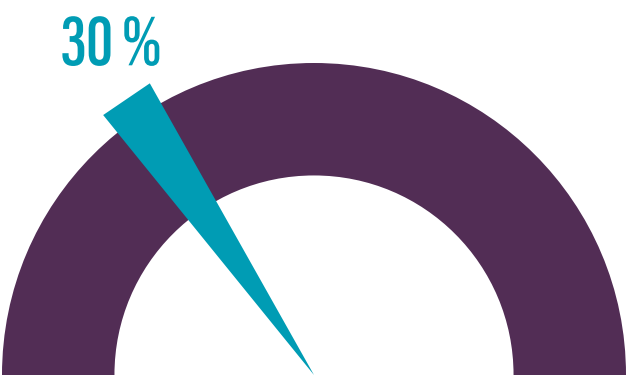
C'est grâce aux ressources humaines que les bibliothèques peuvent offrir des activités variées, des services de référence et d'aide aux lectrices et lecteurs, de l'accompagnement au comptoir de prêt, des formations à l'informatique et aux technologies, etc., tout en assurant un bon fonctionnement des opérations de circulation (prêts, retours, lecture de rayons, etc.).

Le calcul des techniciennes et techniciens en documentation et des bibliothécaires est pondéré en fonction de l'éloignement des régions. Cette pondération adaptée tient compte de la proximité géographique d'universités offrant la maîtrise en sciences de l'information et de cégeps offrant la technique en documentation.

Comment est calculé l'indicateur « Ressources humaines »

- Les ressources humaines sont calculées différemment pour les bibliothèques publiques subventionnées par le ministère de la Culture et des Communications (MCC), desservant généralement des populations de plus de 5 000 habitants, et les bibliothèques publiques non subventionnées par le MCC, desservant généralement des populations de moins de 5 000 habitants
- Pour les bibliothèques subventionnées par le MCC, la pondération est attribuée selon le nombre d'employés ETC, le nombre de techniciens ETC et le nombre de bibliothécaires ETC.
- Pour les bibliothèques non subventionnées par le MCC, la pondération est attribuée en fonction du nombre d'heures de ressources humaines par semaine et du nombre d'heures d'ouverture par semaine.
- Une pondération bonifiée s'applique lorsque la bibliothèque profite des services techniques et professionnels d'un Réseau BIBLIO.

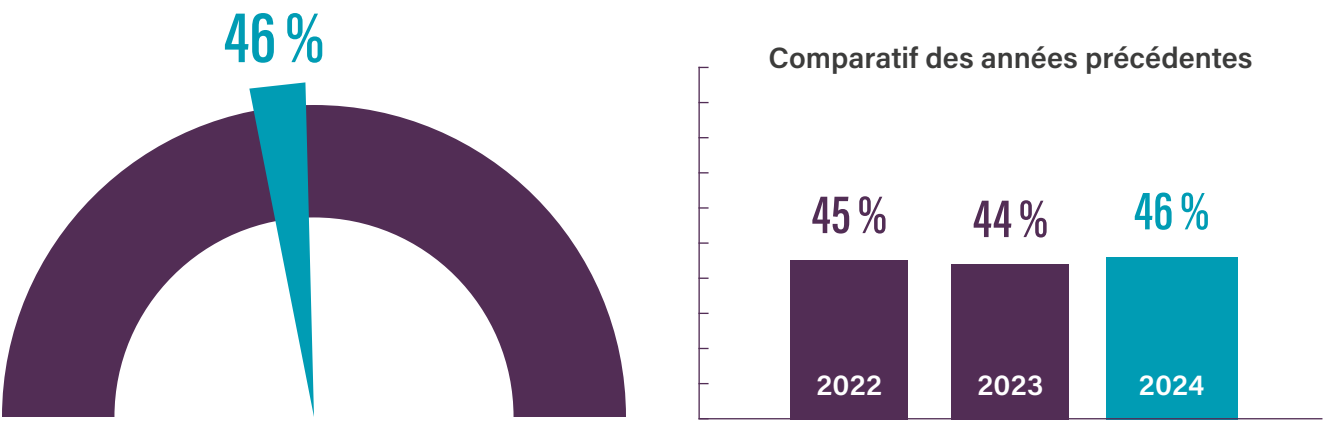
Résultat global



Le résultat pour les ressources humaines pour la province du Québec s’est amélioré de 1% entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau
Province du Québec	30 %	n/a	2
01-Régions centrales	40 %	10 %	2
02-Régions périphériques	33 %	3 %	2
03-Régions intermédiaires	25 %	-5 %	2
04-Régions éloignées	25 %	-5 %	2

Employées et employés ETC⁴



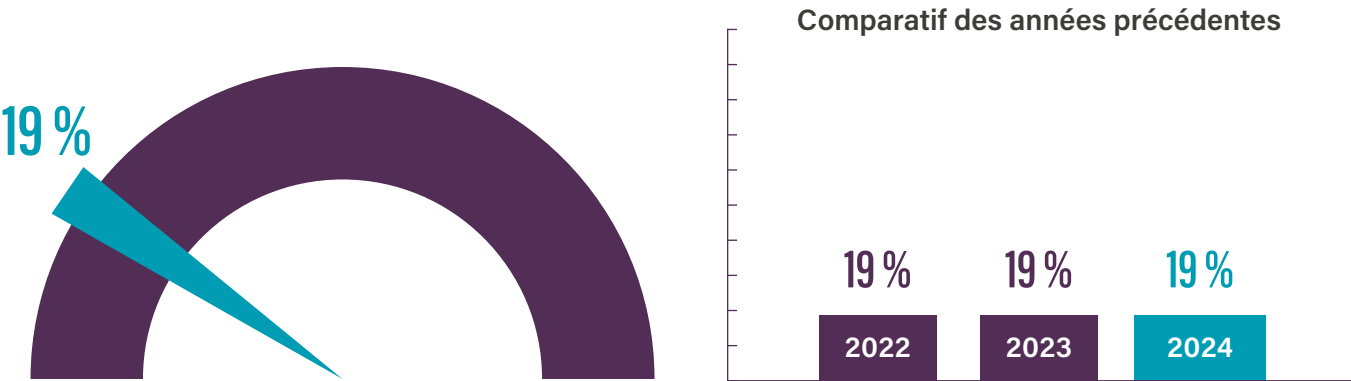
Le résultat pour les employées et employés ETC pour la province du Québec s’est amélioré de 2 % entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Employés ETC	Cible (employés ETC)	Investissement requis
Province du Québec	46%	n/a	3	3 362	5 288	1 926 employés ETC
01-Régions centrales	53%	7%	3	1 302	1 771	469 employés ETC
02-Régions périphériques	51%	5%	3	1 411	2 292	881 employés ETC
03-Régions intermédiaires	42%	-4%	3	422	808	385 employés ETC
04-Régions éloignées	32%	-14%	2	227	418	191 employés ETC

Au Québec, en 2024, il manquait 1 926 employées et employés ETC dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d’excellence permettant des services de qualité auprès des citoyennes et citoyens : amplitude horaire, accueil, prêts, etc.

4 Consultez la définition dans le glossaire en fin de document.

Techniciennes et techniciens ETC⁵



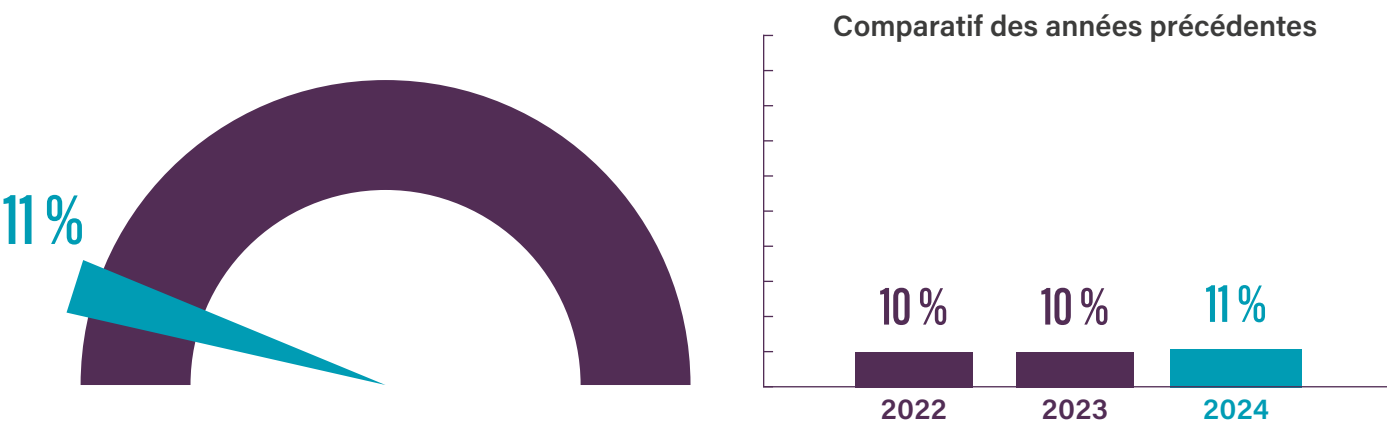
Le résultat pour les techniciennes et techniciens pour la province du Québec est demeuré stable entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Techniciens ETC	Cible (techniciens ETC)	Investissement requis
Province du Québec	19 %	n/a	2	619	1 436	817 techniciens ETC
01-Régions centrales	32 %	13 %	2	222	521	299 techniciens ETC
02-Régions périphériques	21 %	2 %	2	283	616	333 techniciens ETC
03-Régions intermédiaires	10 %	-9 %	1	72	197	125 techniciens ETC
04-Régions éloignées	21 %	2 %	2	43	102	59 techniciens ETC

Au Québec, en 2024, il manquait 817 techniciennes et techniciens ETC dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d'excellence assurant des services de qualité auprès des citoyennes et citoyens : traitement documentaire, animation d'activités et soutien à la recherche documentaire, etc.

⁵ Consultez la définition dans le glossaire en fin de document.

Bibliothécaires ETC⁶



Le résultat pour les bibliothécaires pour la province du Québec s’est amélioré de 1 % entre 2023 et 2024.

Province et régions	Résultat	Écart province	Niveau	Bibliothécaires ETC	Cible (bibliothécaires ETC)	Investissement requis
Province du Québec	11%	n/a	1	466	985	519 bibliothécaires ETC
01-Régions centrales	23%	12 %	2	268	349	81 bibliothécaires ETC
02-Régions périphériques	14%	3 %	2	154	425	271 bibliothécaires ETC
03-Régions intermédiaires	5%	-6 %	1	32	138	106 bibliothécaires ETC
04-Régions éloignées	6%	-5 %	1	12	72	60 bibliothécaires ETC

Au Québec, en 2024, il manquait 519 bibliothécaires dans les bibliothèques publiques pour atteindre le niveau d’excellence permettant des services professionnels auprès des citoyennes et citoyens : gestion de la bibliothèque, soutien à la recherche documentaire, programmation culturelle de la bibliothèque, etc.

6 Consultez la définition dans le glossaire en fin de document.

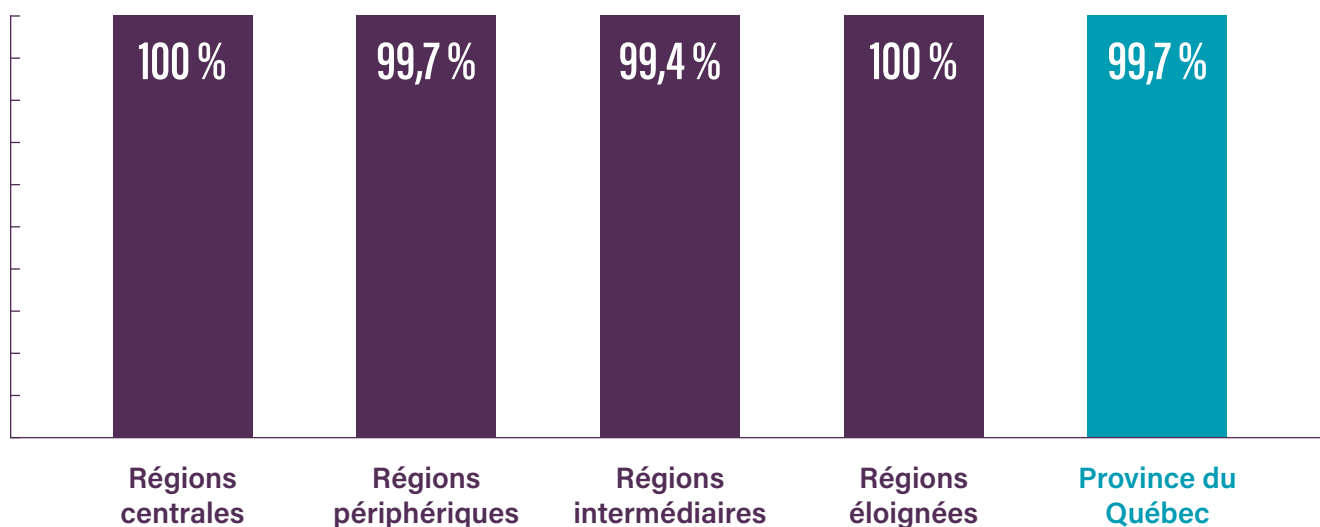
Gratuité des services

La gratuité est un élément essentiel pour permettre aux bibliothèques publiques de remplir leurs missions fondamentales d'information, d'alphabétisation, d'éducation, d'inclusion, de participation citoyenne et de démocratisation de l'accès à la culture et au savoir.

Abonnement gratuit

Offrir un abonnement gratuit est une condition de base pour rejoindre les usagères et usagers les plus vulnérables, et assurer à chacune et chacun un accès équitable aux ressources, peu importe sa situation socioéconomique.

Bibliothèques offrant un abonnement gratuit



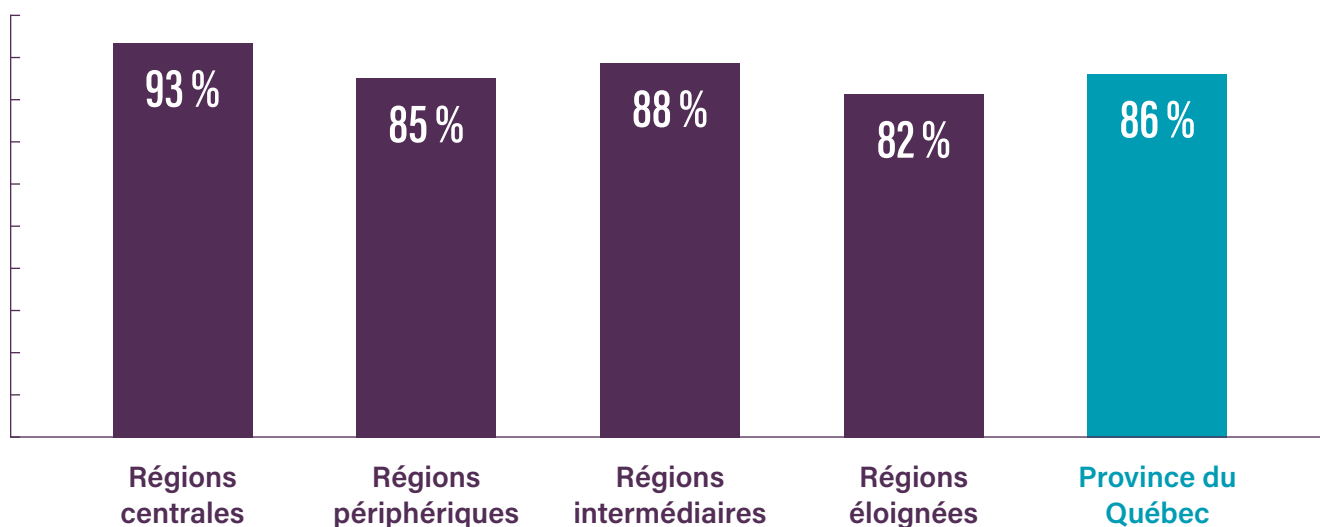
Au Québec, en 2024, 99,7 % des bibliothèques offraient un abonnement gratuit aux résidentes et résidents de leur municipalité.

Bibliothèque sans frais de retard

Dans cette même logique, l'abolition des frais de retard constitue un geste fort en faveur de l'inclusion. Trop souvent, ces frais deviennent un frein à la fréquentation des bibliothèques, en particulier pour les familles à faible revenu. Mettre fin aux amendes de retard, c'est lever un obstacle inutile qui éloigne les personnes qui ont le plus besoin des services de la bibliothèque.

Cette mesure permet non seulement de rétablir le lien avec des membres de la communauté qui n'osaient plus revenir, mais aussi de créer un climat de confiance, sans jugement. C'est reconnaître que les bibliothèques sont avant tout des lieux accueillants, accessibles et ancrés dans la vie de la collectivité.

Bibliothèques sans frais de retard



Au Québec, en 2024, 86 % des bibliothèques évaluées sous le programme BiblioQUALITÉ avaient aboli les frais de retard. Pour plus d'informations sur l'abolition des frais de retard, consultez https://www.abpq.ca/abolition_frais_retard.php.

Portrait comparatif des provinces canadiennes à population similaire 2022

Afin de mettre en perspective les données de l'enquête des bibliothèques publiques du Québec, ce tableau présente celles des trois autres provinces dont la population est la plus proche de celle du Québec, permettant ainsi de comparer des territoires ayant un volume d'usagers et usagers et un contexte démographique similaires. Les données de 2022 ont été retenues, puisqu'elles étaient disponibles pour l'ensemble des provinces.

	Québec ⁷	Ontario ⁸	Alberta ⁹	Colombie-Britannique ¹⁰
Population de la province	8 604 495	15 109 387 ¹¹	4 480 389 ¹²	5 311 608 ¹²
Population desservie	8 320 854	14 988 512	3 909 733	5 261 216
Pourcentage de la population desservie	96,7 %	99,2 %	87,26 % ¹³	99,05 % ¹³
Nombre de points de services	1 033	1 177	324	250
Points de services/ 10 000 habitants desservis ¹⁴	1,24	0,79	0,83	0,48
Heures d'ouverture par semaine	17 963 ¹⁵	39 047,52	10 923,54 ¹⁶	7 410,63 ¹⁶
Nombre d'abonnés	2 458 437	4 009 287	1 351 621	1 851 006
Pourcentage d'usagers inscrits/ population desservie ¹⁷	29,6 %	26,7 %	34,6 %	35,2 %
Nombre d'entrées physiques	19 736 336	48 689 450	13 888 610	16 113 476
Nombre d'entrées physiques/ population desservie ¹⁸	2,37	3,25	3,55	3,06
Employés ETC	3 440	6 734,6	1 908,7	1 432
Employés ETC/10 000 habitants desservis ¹⁹	4,13	4,49	4,88	2,72
Circulation, documents physiques	44 241 237 ²⁰	74 038 923	27 657 426 ²¹	33 257 988
Circulation / habitant desservi ²²	5,32	4,94	7,07	6,32
Dépenses d'acquisition	47 930 992	84 172 181	14 888 046	33 594 938
Dépenses d'acquisition par habitant desservi ²³	5,76	5,62	3,81	6,39

- 7 Source des données pour le Québec : Statistiques générales des bibliothèques publiques, par région administrative et pour l'ensemble du Québec. Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3198>
- Données de 2022.
- Indicateurs utilisés :
- Population
 - Population desservie
 - Pourcentage de la population desservie
 - Nombre de points de service
 - Usagers inscrits
 - % d'usagers inscrits / population desservie
 - Nombre annuel d'entrées physiques
 - Entrées physiques par habitant desservi
 - Employés rémunérés (ETC)
 - Dépenses d'acquisition
- 8 Sources des données pour l'Ontario : Ontario Library Statistics Summary Comparisons. Ontario Ministry of Tourism, Culture and Gaming. <https://data.ontario.ca/en/dataset/f901b780-330f-4364-b995-a21b2ae611f2/resource/4a07939b-7f56-4ae3-a5f1-c6badd74edc1/download/mtcs-summary-and-comparison-en-2022.xlsx>
- Données de 2022.
- Indicateurs utilisés :
- Population served
 - Percentage of Population Served
 - Number of Service Points
 - Number of Active Cardholders
 - Library Visits Made in Person
 - Total Paid Staff (FTEs)
 - Direct Circulation (physical items)
 - Library Materials Expenditure
 - Total Weekly Hours of Operation
- 9 Source des données pour l'Alberta : Alberta public library statistics – 2022 public library statistics. Gouvernement du Canada. <https://open.canada.ca/data/en/dataset/4e15c878-ab47-4291-af00-b299de52928c/resource/46a11020-e294-4cb6-9f13-db9ac34879b6>
- Indicateurs utilisés :
- Population [desservie par les bibliothèques]
 - # service points
 - Hours Open/Year
 - FTE Staff
 - In-person visits
 - Cardholders
 - Expenditure – Library Resources
- 10 Source des données pour la Colombie-Britannique : 2002-2023 BC Public Libraries Open Data. BC Public Libraries. <https://catalogue.data.gov.bc.ca/dataset/bc-public-libraries-statistics-2002-present/resource/de58182c-842b-4030-94bc-c062d0ccb2cf>
- Données de 2022.
- Cette source de données ne comprenait pas de ligne « Total » pour l'ensemble de la province. La somme de toutes les bibliothèques incluses dans le fichier a donc été calculée pour les indicateurs suivants :
- 4 Estimated Service Population
 - 840 Service points
 - 890 Total hours open, all service points
 - 540 Total active cardholders at year-end
 - 775 In-person visits.
 - 781 Total employees, FTE
 - 556 Total circulation of print and other physical materials
 - 180 Total library materials (physical and electronic) expenditure
- 11 La population de l'Ontario a été obtenue en divisant la population desservie par le pourcentage de la population desservie.
- $14\,988\,512 \text{ habitants desservis} / 0,992 = 15\,109\,387$
- 12 Source : Estimations de la population, trimestrielles. Statistique Canada. <https://doi.org/10.25318/1710000901-fra>.
- Données de Q2 2022.
- 13 Le pourcentage de la population desservie pour l'Alberta et la Colombie-Britannique a été calculé en divisant la population desservie par les bibliothèques par la population totale de la province.
- 14 La formule suivante a été utilisée : Points de services par 10 000 habitants desservis = (Nombre de points de services / Population desservie) x 10 000
- 15 Source : Portrait national 2023 des bibliothèques publiques québécoises. Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et Réseau BIBLIO du Québec (RBQ). https://biblioqualite.ca/telechargement/portrait_national_biblio-qualite_2023.pdf
- Données de 2022.
- 16 La formule suivante a été utilisée pour l'Alberta et la Colombie-Britannique : Moyenne des heures d'ouverture par semaine = Heures d'ouverture par année / 52 semaines
- 17 La formule suivante a été utilisée pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique : Pourcentage d'usagers inscrits = Nombre d'abonnés / Population desservie
- 18 La formule suivante a été utilisée pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique : Nombre d'entrées physiques par population desservie = Nombre d'entrées physiques / Population desservie
- 19 La formule suivante a été utilisée : Employés ETC/10 000 habitants desservis = (Employés ETC / Population desservie) x 10 000.
- 20 Source : Statistiques générales des bibliothèques publiques, par région administrative et pour l'ensemble du Québec. Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Compilation(s) : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ). <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3198>
- Données de 2022.
- La circulation des documents physiques pour le Québec a été obtenue par l'agrégation des indicateurs suivants :
- Prêt aux usagers
 - Livres imprimés (39 340 653 prêts)
 - Publications en série imprimées (1 389 839 prêts)
 - Documents audiovisuels (3 050 756 prêts)
 - Autres documents matériels (459 989 prêts)
- 21 Source : Alberta public library statistics – 2022 public library statistics. Gouvernement du Canada. <https://open.canada.ca/data/en/dataset/4e15c878-ab47-4291-af00-b299de52928c/resource/46a11020-e294-4cb6-9f13-db9ac34879b6>
- Données de 2022.
- La circulation des documents physiques pour l'Alberta a été obtenue par l'agrégation des indicateurs suivants :
- Print circulation (23 708 355 prêts)
 - Non-print circulation (3 789 022 prêts)
 - Electronic equipment circulation (160 049 prêts)
- 22 La formule suivante a été utilisée : Circulation par habitant desservi = Circulation, documents physiques / Population desservie.
- 23 La formule suivante a été utilisée : Dépenses d'acquisition par habitant desservi = Dépenses d'acquisition / Population desservie.

Glossaire

Bibliothécaire

Les bibliothécaires possèdent un diplôme de deuxième cycle universitaire en bibliothéconomie ou en sciences de l'information décerné par une université reconnue.

Personne qui organise, conserve et diffuse les diverses collections d'une bibliothèque traditionnelle ou virtuelle ou d'un service d'information et qui offre des services de consultation et de formation à diverses clientèles en vue d'assurer la gestion efficace du service et de faciliter l'accès à l'information par les clientes et clients.

(Source: *Repères de la GRICS*)

Équivalent temps complet (ETC)²⁴

Unité de mesure qui exprime le nombre d'années-personnes rémunérées. Dans le calcul du nombre d'employées et employés rémunérés d'une bibliothèque, le total des ETC correspond au nombre d'employées et employés travaillant à temps complet, plus l'équivalent en personnes des heures travaillées par le personnel à temps partiel (sur la base de 1 820 heures travaillées au cours d'une même année financière).

StatBib

StatBib permet de produire et d'exploiter des rapports statistiques personnalisés sur les bibliothèques publiques québécoises. Recueillies depuis 2007 dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques – la source nationale de données sur les bibliothèques du Québec –, les statistiques touchent tant les collections, les usagères et usagers et les installations que le personnel, les revenus et les dépenses. StatBib offre la possibilité d'utiliser différents critères pour filtrer les résultats, qui peuvent ensuite être imprimés, sauvegardés et téléchargés dans un fichier Excel sous forme de tableaux. StatBib est une réalisation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

(Source: StatBib)

²⁴ Définition provenant des *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*

Technicienne ou technicien en documentation

Les techniciennes et techniciens en documentation détiennent un diplôme en techniques de la documentation délivré par un collège reconnu.

Personne qui effectue des tâches liées à l'acquisition, au traitement documentaire, à la gestion, à la conservation et à la diffusion de tous les types de documents conservés dans les bibliothèques, les centres d'archives ou autres institutions en vue de les maintenir dans les meilleures conditions possibles et de les rendre facilement accessibles.

(Source: *Repères de la GRICS*)



L'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises. Depuis 1984, elle exerce un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec. L'ABPQ sensibilise les gestionnaires décisionnaires à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité pour un accès démocratique et universel des citoyennes et citoyens au savoir et à la culture.



Le Réseau BIBLIO du Québec est composé de 11 Réseaux BIBLIO régionaux de partout au Québec. Le Réseau soutient le développement et le fonctionnement des bibliothèques québécoises, particulièrement dans les régions rurales. Les bibliothèques membres d'un Réseau BIBLIO régional profitent d'importantes économies d'échelle provenant de la mise en commun et le partage de l'expertise et des ressources. Ceci leur permet d'offrir un meilleur service au grand public.

